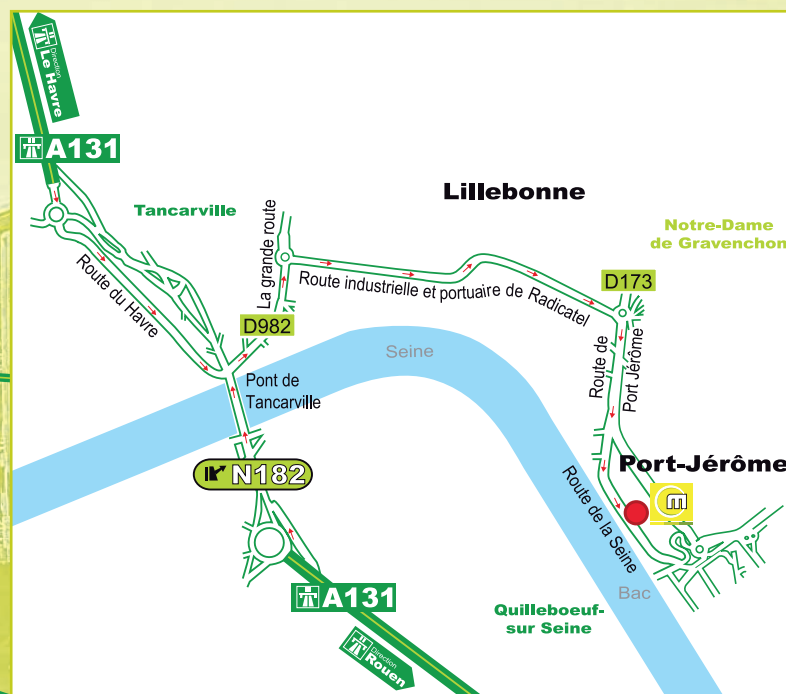


## AGENCE LE HAVRE

Située à Lillebonne près du Havre, l'agence couvre la région Normandie. Son parc de matériel magasiné sur 4000 m<sup>2</sup> est au service de l'activité.

Comme toutes les agences MILLS, l'agence du Havre assure, l'ensemble des activités de commercialisation et de réalisation dans tous les domaines exploités par la société.



### Adresse de l'agence :

ZI de Port Jérôme  
 Route de Seine  
 76170 LILLEBONNE  
 Tél. : 02 35 39 02 45  
 Fax : 02 35 39 03 99

### Heures d'ouverture du magasin :

Lundi au Jeudi	8h00-12h00	13h00-17h00
Vendredi	8h00-12h00	13h00-15h00

### Contact :

Responsable d'agence : Stéphane PIEDNOEL  
 Chef du magasin : Raphaël BERTIN

### Pour nous trouver !..

> En quittant l'autoroute (A131) au niveau du Pont de Tancarville, prendre la "Grande route" (D982) puis à 500 m tourner à droite au rond-point suivre la "Route industrielle et portuaire de Radicatel".

Au rond-point suivant virer à nouveau à droite puis continuer en direction de Port-Jérôme (D173).

Mills se trouve route de la Seine, le long des berges avant d'arriver au quai d'embarquement du bac...

> La solution MILLS apporte sécurité et performance

## RETOUR DU MATÉRIEL DANS NOS MAGASINS



### Le déchargement se fait par chariot élévateur.

Le camion sera préparé en vue des opérations de déchargement.

Le matériel devra être **rangé et colisé**.

Les pièces devront avoir été comptées et vérifiées sur le chantier et un comptage contradictoire sera effectué en nos magasins :

- tubes par longueurs,
- colliers et accessoires par catégories.

Le matériel ACRAM sera cerclé ou en berceaux par types de pièces :

- poteaux,
- lisses,
- traverses,

Prévoir les calages pour le déchargement au chariot à fourche.

**Charge par colis maximum 1,5 T.**

**Pour limiter l'attente de vos camions, prenez rendez-vous 48 heures à l'avance au 01 48 35 65 52**

### Heures d'ouverture du magasin :

Lundi au Jeudi	8h00-12h00	13h00-17h00
Vendredi	8h00-12h00	13h00-15h00

### Important :

Les responsables du magasin se réservent le droit de :

- **Refuser** tout camion dont le chargement présente des risques d'accident pour le personnel.
- **Reporter** au lendemain tout véhicule dont le déchargement ne pourra être terminé le jour même du fait de son heure d'arrivée, de son importance ou de la mauvaise qualité de son chargement.



> La solution MILLS apporte sécurité et performance